

Fonds Stratégique d'Investissement

Les entreprises ont besoin d'investisseurs qui puissent financer leurs projets et accompagner leur développement dans une logique de moyen terme. C'est pourquoi, dans un contexte où les entreprises éprouvent régulièrement des difficultés à réunir les capitaux nécessaires, le Président de la République a souhaité la création d'un Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Ce fonds a pour mission, d'une part, de soutenir le développement des PME et des entreprises de taille moyenne ayant un projet de croissance, d'autre part, de soutenir des entreprises sur des secteurs en phase de mutation pour accélérer des redéploiements industriels, et enfin de sécuriser le capital d'entreprises stratégiques, importantes pour leur secteur, afin de les accompagner dans leur développement.

Son objectif est de développer les entreprises qui ont des projets d'avenir et d'apporter des fonds propres pour financer des projets industriels novateurs et audacieux. Il n'est pas de faire perdurer des entreprises qui ne sont pas viables. Le FSI est donc sélectif, et ne saurait répondre à toutes les demandes.

En pratique :

- Le point d'entrée de l'ensemble du dispositif est unique : contact-entreprises@fonds-fsi.fr Serge Bedrossian, Louis de Montille ou Nicolas Parpex (CDC Entreprises => 01 58 50 89 54 – nicolas.parpex@cdcentreprises.fr) prendront contact par mail ou téléphone sous 48h.
- Pour des montants supérieurs à 10 M€, l'investissement se fera directement par le FSI et ses nouveaux moyens d'instruction et d'intervention. Pour des montants inférieurs, il se fera via les équipes de CDC Entreprises, qui intervient depuis plusieurs années dans les PME principalement par l'intermédiaire de fonds dans lesquels elle a investi, les actifs de CDC Entreprises ayant été intégrés au FSI.

Pour plus d'information : <http://www.caissedesdepots.fr/>